

Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
tenue le 25 janvier 2025

<u>PRÉSENCES</u>																																	
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Présent(e)</th> <th>Absent(e)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>X</td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>N/A</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> </tbody> </table>	Présent(e)	Absent(e)	X		X		X		X		X		X		X		X			X	X		X		X		X		N/A		X	
Présent(e)	Absent(e)																																
X																																	
X																																	
X																																	
X																																	
X																																	
X																																	
X																																	
X																																	
	X																																
X																																	
X																																	
X																																	
X																																	
N/A																																	
X																																	
	<p>1. Mot de bienvenue et quorum La présidente, Mme Marijo Tardif, souhaite la bienvenue à tous, constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19h03.</p> <p>Considérant que M. Frank Albarracin en est à sa première participation, tous les membres se présentent rapidement.</p>																																
CE# 24-25-16	<p>2. Adoption de l'ordre du jour Il est proposé par Marijo Tardif d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes et appuyé par Josiane Dorion :</p> <p>-Traiter le point 10 à la fin de la rencontre afin de permettre à la direction de quitter.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>																																
CE# 24-25-17	<p>3. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente Il est proposé par Laurie Bush d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 26 novembre tel que présenté et appuyé par Marie Pier Couture.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>																																
	<p>4. Suivi au procès-verbal de la réunion précédente <u>Mesure d'aide aux parents</u> : La direction mentionne que 12 parents ont participé (sur 17 inscriptions) au 1^{er} atelier sur la gestion des émotions le 30 janvier 2025 en soirée. La deuxième rencontre, réservée aux personnes ayant participé à la première rencontre, aura lieu ce jeudi 27 février.</p>																																

	<p>L'atelier sur le stress et l'anxiété aura lieu le 27 mars. La direction enverra l'invitation aux parents au retour de la semaine de relâche.</p> <p style="text-align: right;">Être informé</p>
CE# 24-25-18	<p>5. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2024-2025 et 2025-2026 La direction présente le plan de lutte avec les ajouts en lien avec les violences à caractère sexuel et répond aux questions.</p> <p>Il est proposé par Marijo Tardif d'adopter l'utilisation du plan de lutte tel que présenté et appuyé par Éric Caron.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
CE# 24-25-19	<p>6. Horaire 2025-2026 La direction présente la proposition d'horaire pour la prochaine année scolaire. Elle précise qu'aucun changement n'a été apporté.</p> <p>Il est proposé par Marie Pier Couture d'approuver l'horaire tel que présenté et appuyé par Maryse Gaudet.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
CE# 24-25-20	<p>7. Code de vie 2025-2026 La direction présente le code de vie pour la prochaine année. Elle précise l'ajout suivant : L'utilisation d'un cellulaire, d'écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels <u>incluant la montre intelligente</u> par les élèves dans les locaux de l'école est interdite.</p> <p>Il est proposé par Éric Caron d'approuver le code de vie tel que présenté et appuyé par Marijo Tardif.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
CE# 24-25-21	<p>8. Règles de fonctionnement du service de garde 2025-2026 La direction et Marianne présentent les règles de fonctionnement pour la prochaine année scolaire et s'attardent sur l'annexe étant donné que c'est à cet endroit qu'on y retrouve les particularités du milieu.</p> <p>Lors de la prochaine rencontre, il serait pertinent de faire un retour sur les modalités de diffusion de l'information aux parents considérant qu'il y a des questionnements au sein du CÉ.</p> <p>Il est proposé par Josiane Dorion d'approuver les règles de fonctionnement telles que présentées et appuyé par Éric Caron.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
	<p>9. Activités et sorties éducatives Il n'y a aucune nouvelle activité prévue.</p>

10. Points d'informations :

Comité de parents : Discussion d'un projet de géolocalisation en autobus scolaire implanté en mai 2025 afin de faciliter le suivi des enfants (où l'enfant embarque et où il débarque) et surtout gestion des transferts entre autobus. Ils regardent pour transférer plus d'étudiants du secondaire vers les autobus scolaires afin d'optimiser les trajets. Une lettre au ministre est en préparation pour établir les enjeux à la suite du gel des investissements

Fondation : Deuxième campagne de financement Perfection avec des chocolats de Pâques jusqu'au 17 mars avec livraison semaine du 7 avril. Le souper spaghetti est prévu le jeudi 24 avril. Le CA a accueilli un nouveau membre soit Vicky Lachance. Elle représente l'équipe-école. Le CA est actuellement composé de 5 membres et on sait déjà qu'il n'y aura qu'une seule personne, peut-être deux, qui poursuivront leur implication l'an prochain. Le prochain point à prévoir est la liste des demandes de l'équipe-école envers la Fondation.

Service de garde : Un nouveau surveillant a débuté en début janvier. Il est très apprécié des élèves. Marianne a envoyé la demande de subvention pour le projet Jardin au conseiller municipal. Il reste une soixantaine d'inscriptions à recevoir pour l'an prochain. La prochaine pédagogie est sur le thème de la St-Patrick. Les relevés fiscaux ont été émis cette semaine (24 février)

Enseignants : Le conseil des élèves organise une partie de cache-cache géante durant la dernière période avant la semaine de relâche (chaque enseignant devra retrouver ses élèves). Les bulletins sont accessibles depuis lundi. Les cas de gastro sont en hausse donc on se retrouve comme en temps Covid – beaucoup de nettoyage ! Le premier groupe de 6^e année a bien réussi, aucun échec aux épreuves du MEQ.

Direction :

Suivi budget 2024-2025 : La direction informe les membres que le Gouvernement ayant annoncé de nouvelles compressions budgétaires, tous les Centres de service ont eu des coupures supplémentaires à faire. Pour le CSSRS, c'est 2,6 millions. Notre école a dû couper 7 000\$. Ce montant a été ventilé de cette façon : 3 000\$ au niveau de la francisation, 3 000\$ dans seuil minimal de services, 500\$ dans École inspirante et 500\$ dans le soutien au déploiement des contenus (sexualité). Les coupures ne devraient pas affecter les services aux élèves puisque les éléments coupés n'étaient pas encore utilisés

Mouvement de personnel : Notre enseignant de musique, Nathan, a quitté en janvier pour son congé de paternité. C'est Myriam Blouin qui assure le remplacement. Maryse quitte le 10 mars pour son congé de maternité et c'est Nancy Byrns qui a pris le contrat. Mme Linda s'est absentée quelques semaines à la suite du décès de son papa. Elle est de retour depuis la semaine dernière. Nancy Boilard avait accepté de faire le remplacement.

Membre de la communauté : Le service d'aide aux devoirs est toujours offert les mardis et les jeudis par 3 intervenants qui se partagent la tâche. La maison de la Famille se retrouve avec moins d'espace pour l'aide aux devoirs depuis cette année donc les enfants se sentent moins à l'aise et plus à l'étroit. Frank aimerait voir avec la direction

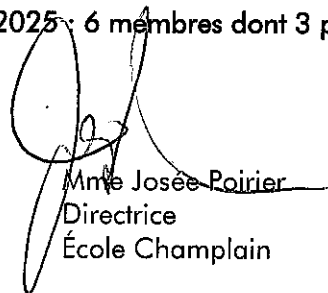
	s'il est possible d'offrir le soutien dans les locaux à l'école pour permettre aux enfants de s'épanouir davantage à leurs devoirs et de pouvoir échanger entre eux aussi pour rendre le tout ludique malgré la charge de travail. La Fête de l'hiver est une belle activité rassembleuse et il y a eu plusieurs personnes présentes.
	<p>11. Courrier ou questions du public</p> <p>Aucun</p> <p style="text-align: right;">Être informé</p>
	<p>12. Autres points</p> <p>Aucun</p>
	<p>13. Profil de la direction d'école</p> <p>La direction se retire pour permettre aux membres du CÉ de discuter. La présidente du CÉ nous présente les compétences des gestionnaires sur lesquels nous devons échanger et les questions auxquelles nous devons répondre. Les membres du CÉ ont ciblé une des compétences à approfondir via un Forms qui nous sera fournir par la présidente (fournir des éléments de réponses) et qui sera discuté à la prochaine rencontre du CÉ du mois d'avril.</p>
	<p>14. Prochaine rencontre</p> <p>La prochaine rencontre est prévue le mardi 8 avril 2025.</p> <p style="text-align: right;">Être informé</p>
CE# 24-25-22	<p>15. Levée de l'assemblée</p> <p>Marijo Tardif propose la levée de l'assemblée à 21h04.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>

Durée maximale de la réunion : 2 h

Quorum selon la composition du CE 2024-2025 : 6 membres dont 3 parents



Mme Marijo Tardif
Parent, présidente
Conseil d'établissement



Mme Josée Poirier
Directrice
École Champlain